

# VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPÉRIENCE,

Vous souhaitez faire évoluer votre carrière, être promu, accéder à une certification ou un diplôme pour obtenir le niveau d'études (enfin que vous méritez...) que requiert le métier, les fonctions que vous avez exercées...

**C'est possible avec la VAE !**



## La VAE, qu'est-ce c'est ?

La VAE, ou Validation des Acquis de l'Expérience, issue de la Loi de Modernisation Sociale du 17 janvier 2002, permet d'obtenir un diplôme sans suivre de formation, simplement en valorisant son expérience professionnelle ou extra-professionnelle.



## QUI EST ÉLIGIBLE À LA VAE ?

Un candidat qui souhaite entreprendre une démarche de VAE, doit nécessairement avoir réalisé une ou plusieurs expériences en lien avec le diplôme visé. **Le parcours VAE est accessible à toutes les personnes résidentes en France et se retrouvant dans l'un des statuts suivants :**

**SALARIÉ DU PRIVÉ**

**DEMANDEUR D'EMPLOI  
(INDEMNISÉ OU NON)**

**AIDANT FAMILIAL**

**BÉNÉVOLE**

## UN DÉROULEMENT EN 3 ÉTAPES

- #1 UNE CANDIDATURE POUR VÉRIFIER QUE LE PROJET DE VAE EST RÉALISABLE.**
- #2 UN DOSSIER À COMPLÉTER PAR LE CANDIDAT, QUI DÉTAILLE SES EXPÉRIENCES EN LIEN AVEC LE DIPLÔME VISÉ.**
- #3 UN ENTRETIEN AVEC UN JURY DE PROFESSIONNELS ET/OU DE FORMATEURS.**

### **BON À SAVOIR**

En décembre 2022, la loi Marché du Travail a apporté des modifications majeures à la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) pour la rendre plus accessible. Ces changements, mis en place progressivement par France VAE, visent à simplifier le processus et à faciliter le parcours des candidats, en réduisant les démarches administratives et en renforçant l'accompagnement.

[\*\*CLIQUEZ ICI POUR EN SAVOIR PLUS\*\*](#)



## LE PROCESS DE LA VAE

### DIAGNOSTIC – INFORMATION - ORIENTATION

01

Rencontre avec un conseiller :  
diagnostic, orientation et entretien.

Choix du diplôme ou de la  
certification la plus adaptée parmi  
celles du Répertoire National des  
Certifications Professionnelles  
(RNCP).

### CONCEPTION DU PARCOURS

03

Analyse du parcours du candidat :  
- Entretien d'exploration de  
l'expérience

Construction du parcours :  
- Définition des besoins en  
accompagnement individuel et/ou  
collectif  
- Suivi de module de formation en  
soutien  
- Immersion sur le terrain

### 02 INSCRIPTION

Demande de validation via le Livret 1, en  
remplissant un dossier de recevabilité :

- Formulaire
- Pièces justificatives de la durée de  
l'expérience
- Attestation sur l'honneur

Une fois complet, le dossier est déposé  
auprès de l'organisme certificateur.

### 04 ACCOMPAGNEMENT

D'un suivi régulier aide à rédiger votre  
dossier de VAE et à le préparer pour la  
présentation devant le jury. Il comprend  
également la gestion administrative du  
dossier, y compris le financement et la  
programmation du jury, souvent  
assurée par France VAE ou AAP.



Pour plus d'informations, contactez-nous !

[CLIQUEZ-ICI !](#)